



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ANNEE 2018-2019

OUVERTES A COMPTER DU 05.02.2018

Si vous habitez ou devez habiter sur la commune de Nans-les-Pins dans le courant de l'année scolaire 2018-2019 et si vous avez des enfants d'âge scolaire (enfants nés jusqu'en 2015 pour la maternelle), merci de bien vouloir contacter rapidement le service scolaire : 04.94.37.21.46 ou vous présenter en mairie muni :

- **de la fiche de renseignements, remise en mairie ou téléchargeable sur le site : www.mairie-nanslespins.fr**
- **du livret de famille**
- **d'un justificatif de domicile récent**
- **du certificat de radiation si l'enfant a précédemment été scolarisé dans une autre commune**
- **d'un document justifiant la garde de l'enfant par le parent, en cas de séparation ou de divorce. Si aucun document, courrier manuscrit de l'autre parent autorisant l'inscription scolaire + copie de sa CNI.**

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

**Le Maire,
P. LOPEZ**

